



Ecole **LE CENTRE**  
16, rue des écoles  
91 750 Chevannes  
Tél : 01 64 99 82 67  
Mail : 0910290w@ac-versailles.fr

## Conseil d'École du Vendredi 22 mars 2019

### Présents :

#### **Equipe pédagogique :**

Mesdames BRIGE, CHOQUEL, GRISELAIN, MUSSEAU, SCHMIDT

#### **Mairie :**

Madame AMIOT, représentant le Maire

#### **Représentants de parents :**

Mesdames BEAUJARD, PARONNEAU, RAJAONA, GAUTHIER (suppléante),  
FAVIER (suppléante), MORISSET (suppléante),  
Messieurs LAMBERT, LAUMAILLE

### Ordre du jour :

- 1- Sécurité : exercices -évacuation incendie et P.P.M.S.
- 2- Pédagogie : actions inscrites au projet d'école, suivi, finalisation, liaison familles/école
- 3- Coopérative scolaire
- 4- Questions des Représentants de Parents à la Mairie

## Procès verbal du Conseil d'école :

*Début de séance à 18h35*

### 1- Sécurité

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 15 mars, à 11h30. Les enseignantes étaient averties de cet exercice (bien que tardivement car Madame SCHMIDT n'a pas eu de confirmation de la date par les services techniques).

L'évacuation s'est déroulée en 2 minutes et 52 secondes. Aucune remarque ou incident n'a été effectué à la suite.

Les Représentants de Parents demandent s'il y a un temps indicatif à respecter et donné par les autorités. Madame SCHMIDT répond que non : le plus vite et sans précipitation étant la règle, cela varie ensuite selon la typologie de l'établissement, la présence d'escaliers, le nombre de bâtiments, par exemple.

L'exercice de confinement du P.P.M.S. s'est tenu le lundi 11 mars, a duré 40 minutes. Les élèves de CP, CE2 et CM1 étaient regroupés dans le bâtiment A, ceux de CE1 et CM2 dans la salle de classe des CM2.

Le signal sonore est modifié car la corne de brume précédente étant vide, une nouvelle a été utilisée, et son fonctionnement diffère.

Pour répondre aux questions des Représentants de Parents concernant :

- la porte de secours de la salle de classe des CE1 (à gauche dans le bâtiment B) : elle a été réparée et son ouverture est possible sans difficulté, de manière normale. La vérification est effectuée fréquemment, notamment par Mesdames MUSSEAU et SCHMIDT.
- la salle sous le préau : il n'y a à ce jour pas eu de retour du CHSCT ; les Représentants de Parents demandent à la Mairie si un contrôle de la salle de classe sous le préau est effectué après chaque épisode pluvieux. Madame AMIOT répond affirmativement, et indique qu'aucune modification n'a été décelée à ce jour.
- le portail : il est en état de fonctionnement (fermeture et ouverture avec la clé, et ouverture à distance, du bureau) ; Madame AMIOT ajoute qu'il est vérifié chaque mercredi par les agents des services techniques.

Pour ce qui est des travaux de réparation des robinets, Madame SCHMIDT en prend note et en informera la mairie.

Les sanitaires sont régulièrement bouchés, ont des fuites. Les agents des services techniques les vérifient et sont sollicités pour les maintenir en état d'usage.

## **2- Pédagogie**

Madame SCHMIDT débute ce point « Pédagogie » par deux questions des Représentants de Parents :

Madame SCHMIDT a transmis à l'équipe enseignante la demande des familles d'être prévenues en amont pour la fourniture de petits matériels. Cependant, une précision quant à la nature de ce petit matériel est nécessaire : scolaire ou pour des projets en particulier ? Les Représentants de Parents indiquent que c'est pour le matériel spécifique à des projets ponctuels.

Les enseignantes précisent alors que si ce n'est pas indiqué dans le cahier de textes, cela est facultatif.

Madame SCHMIDT fait suite à la question des Représentants de Parents concernant la grève de mardi 19 mars : l'ensemble des familles a été prévenu par une information collée dans le cahier de liaison le jeudi 14, puis Madame SCHMIDT a averti Monsieur le Maire et les services de la mairie le vendredi 15 mars, très rapidement dans la matinée.

L'organisation et la mise en place d'un service d'accueil sont de la responsabilité de la Municipalité. Les enseignantes ont exercé leur droit de grève ainsi qu'il l'est prévu légalement.

Madame AMIOT indique que le personnel municipal ne pouvait pas assurer l'accueil des élèves ce jour-là, et donc que la Municipalité n'a pas été en mesure de mettre en place le service minimum d'accueil.

Les Représentants de Parents proposent de construire en amont avec la Municipalité un projet qui permettrait l'accueil des enfants, avec l'aide par exemple de parents volontaires et disponibles.

Madame SCHMIDT présente les différents projets réalisés, en cours et à venir.

Depuis la rentrée des congés d'hiver, chacun lit, chaque jour de 13h35 à 13h45, dans le cadre de « Chut, on lit ».

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à la rencontre « jeux collectifs » avec les classes de Champcueil, le 14 décembre, à la halle de sports de Champcueil.

Les jeux mathématiques sont le rendez-vous de chaque vendredi matin précédant les vacances, avec le concours des familles. Pour cette période, l'équipe enseignante a fait appel à l'OCCE : Monsieur BELHOUL est intervenu dans chaque classe vendredi 15 mars, afin de présenter des jeux mathématiques coopératifs, qui sont prêtés à l'école jusqu'au 17 avril. La demi-journée « jeux mathématiques » sera sans doute fixée au mardi 16 avril pour cette période. Les familles seront rapidement informées et y seront conviées.

La classe de CM2 est en plein concours « Algoréa » avec une classe de 6ème du collège. Elle s'est rendue à Champcueil le lundi 28 janvier et ce vendredi 22 mars et y retournera au mois de mai.

Madame SCHMIDT propose ici à Madame AMIOT de répondre aux Représentants de Parents concernant l'informatique : la simplification du réseau WiFi, le chiffrage budgétaire, et l'acquisition d'un parc informatique fonctionnel, et la résolution des paramètres du photocopieur/scanner.

Madame SCHMIDT indique préalablement qu'une demande des besoins a été effectuée par Madame AMIOT à la rentrée des congés d'hiver. Madame SCHMIDT y a répondu ce jour.

Pour le WiFi : la simplification est en route. La société IBS est passée le jeudi 21 mars, les boîtiers ont été paramétrés.

Problème : Internet ne fonctionne plus ce vendredi matin. IBS doit intervenir à nouveau pour régler le problème dans l'immédiat.

Le scanner fonctionne. Il y a eu un mail pour récapituler tout ce qui est faisable avec le photocopieur.

Madame AMIOT explique aux membres du Conseil d'école qu'elle a effectué un état des lieux de l'ensemble du parc informatique des deux écoles. Le constat est fait d'un matériel obsolète (entre 5 et 15 ans, voire plus).

Madame AMIOT, Messieurs LANGEVIN, VALLET et JOFFROY se sont réunis et ont statué sur la mise en route d'un nouveau contrat sur trois ans, l'achat d'un à deux ordinateurs par an, pour un renouvellement du matériel informatique à destination des enseignantes et de la maintenance de ce matériel.

Un poste neuf et d'occasion pourront être très rapidement apportés aux écoles.

Les Représentants de Parents relancent la question du leasing pour le parc informatique et du matériel pour les élèves.

Madame GRISELAIN souligne que les projets informatiques ne pourront pas perdurer l'année prochaine si on ne fait rien pour les ordinateurs à destination des élèves.

A ce jour, rien n'est prévu pour le remplacement des ordinateurs en salle informatique.

Les Représentants de Parents soulèvent un problème d'anticipation du renouvellement du matériel et la disproportion du nombre d'ordinateurs proposés à la maternelle (100%) et à l'élémentaire (25%) en rappelant que les problèmes datent de plusieurs années déjà.

Madame AMIOT explique que le budget ne permet pas de racheter tout en neuf et les autres solutions possibles (recyclerie d'Evry) ne permettent pas de trouver de solutions.

Madame SCHMIDT informe les membres du Conseil de la tenue régulière des conseils de délégués, qui ont fait la demande qu'un personnel de la mairie soit présent au prochain conseil de délégués.

Une invitation sera adressée au maire et à Madame AMIOT. (Un personnel sera également convié).

Grâce aux dons des familles à la coopérative, tous les élèves ont bénéficié de la manifestation organisée par la CCVE « Les Hivernales », le mardi 29 janvier -la CCVE offrant cette prestation à deux classes de l'école, les CM1 et les CM2.

Chacun a construit une flûte, et a pu se rendre éventuellement au spectacle.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont reçu une formation par des gendarmes de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile le lundi 11 février, sur des thèmes différents et adaptés : la violence et le harcèlement. Les élèves se sont montrés particulièrement intéressés, et selon les situations quotidiennes, il a pu et pourra être fait référence et rappel de ce temps fort.

Cette intervention répond à un besoin et à une nécessité pour inculquer aux élèves cette valeur plus large du respect de chacun et de soi. Elle avait été évoquée/demandée lors du précédent conseil d'école. Cela fait partie des projets menés par l'équipe enseignante, sans que les familles n'en soient informées/n'aient à l'être puisqu'il s'agit d'intervenant extérieur. Ce projet est amené à s'inscrire dans le temps.

Madame SCHMIDT répond à la question posée par les Représentants de Parents sur les Enseignements de Langue et de Culture d'Origine (ELCO) et les Enseignements Internationaux de Langues Etrangères (EILE) : les documents sont à compléter par les familles chaque année afin de connaître leur choix, puis transmis aux services académiques.

Ces cours sont mis en œuvre sur la base d'accords bilatéraux avec les pays. Le Ministère de l'Education nationale décide avec les pays concernés de la mise en place de ces cours, au regard du nombre d'élèves proposés, de la nomination d'un enseignant rétribué par le pays d'origine, agréé par l'Education nationale. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de retour pour les élèves scolarisés à l'école. Des élèves d'écoles de la circonscription bénéficient de ce dispositif.

Madame SCHMIDT répond à la question concernant la pratique de l'E.P.S. dans sa classe.

Une seule séance a lieu en ce moment. En effet, les durées des différents enseignements obligatoires sont lissées sur l'année scolaire, en fonction des projets par exemple qu'ils soient ponctuels ou sur une période donnée. L'activité « Golf » qui sera reconduite cette année nécessite(ra) davantage de temps, temps pris alors sur d'autres

apprentissages. Il s'agit donc de réguler et de respecter chaque durée d'enseignement.

Les projets à venir sont la réalisation de projets menés avec l'OCCE, notamment la manifestation de « Mini-jardins extraordinaires » intitulée cette année « Pots-Poèmes », alliant expression écrite et arts visuels, mais aussi l'opération intitulée « Rêve ta planète » pour laquelle les élèves de chaque classe ont réalisé une maquette de sa ville du futur. La finalisation sera la rencontre des autres classes ayant également participé, le 08 avril pour les CM1 et les CM2 et le 11 avril pour les CP, CE1 et CE2, à Brétigny sur Orge.

Toutes les classes de l'école participeront à la rencontre « Rollers » avec l'école de Champcueil et celle de Nainville. Cette rencontre sera liée à un « Parcours du cœur », en collaboration avec la Fédération de Cardiologie. Cette action est en partenariat avec les pompiers de Ballancourt, le Comité Départemental Olympique Sportif de l'Essonne (CDOS), la MAIF et l'infirmerie scolaire. La présence d'un sportif de haut niveau a été effectuée auprès du Conseil Général de l'Essonne. Ce projet d'envergure a été pensé et élaboré par l'école de Champcueil - merci à elle !

Cette rencontre aura lieu le lundi 24 juin pour les élèves de cycle 3 et le mardi 25 juin pour les élèves de cycle 2

Les élèves de la classe de CM1 préparent une pièce de théâtre, qu'ils présenteront à leur famille le jeudi 27 juin.

Une demande est faite à la mairie pour un accompagnateur sono le mardi 25 et le jeudi 27 juin.

Les classes du cycle 2 et les CM1 ont le projet d'une sortie commune à Morêt sur Loing, qui permettra(it) d'aborder ou de mieux appréhender le Moyen Age en histoire, selon le niveau de classe, ainsi que les arts visuels, avec une visite sur le thème de l'impressionnisme. Cette sortie est en cours d'élaboration et aurait lieu le mardi 2 juillet.

La classe de CM2 se rendra à Caen, y visitera le Mémorial et effectuera un circuit accompagné d'un guide du musée. Cette sortie s'effectuera le mardi 02 juillet.

Consente de la date tardive de cette sortie (sans autre possibilité), Madame SCHMIDT adaptera le travail en rapport avec Caen, et le rendra tout aussi intéressant et enrichissant.

La représentation de fin d'année sera une chorale et des danses, elle aura lieu à l'école, à une date non définie à ce jour.

Madame SCHMIDT informera les Représentants de Parents d'ici une quinzaine de jours afin de les en informer.

### **3- Coopérative scolaire**

Madame SCHMIDT indique que Madame GRISELAIN va présenter l'ensemble des dépenses et donc l'utilisation des dons des familles, ce qui répondra à la question des Représentants de Parents.

Sur les projets à venir, l'argent donné par les familles servira notamment aux sorties : transports, entrées et activités sur place, en complément du budget transport alloué par la mairie (11€ par élève).

Un second appel aux dons ne sera pas effectué.

Si les Représentants de Parents sont d'accord, une participation de 10€ par élève sera demandée pour les sorties.

Les Représentants de Parents valident cette proposition.

La Mairie a versé les 500€ pour le golf de juin 2018 au cours de l'été 2018.

Madame SCHMIDT réaffirme ici à Madame AMIOT que l'activité « Golf » est reconduite cette année.

*Présentation des comptes par Madame GRISELAIN, documents consultables sur le site de l'école.*

### **4- Questions des Représentants de Parents à la mairie**

- sur la salle mise à leur disposition, sur des créneaux horaires compatibles avec leur emploi du temps : Madame AMIOT indique que ce sera au sein de l'école, une solution pour les horaires sera trouvée -la convention établie plus tôt dans l'année sera modifiée en ce sens.

- sur les compte-rendu de réunion concernant le périscolaire : les Représentants de Parents souhaitent qu'ils soient considérés comme des procès verbaux. Madame AMIOT répond qu'ils seront affichés par la Municipalité dans le tableau réservé à cet effet, à la grille de l'école, sous réserve de l'accord de Monsieur JOFFROY, qu'elle représente ici.

Sur ces deux points, les Représentants de Parents indiquent à Madame AMIOT leur volonté d'obtenir un retour avant la prochaine réunion du conseil d'école.

- sur le matériel de l'ancienne caisse des écoles (grilles de loto, déguisements, ...) : où est-il stocké ?

Madame AMIOT répond ne pas savoir, de contacter les anciens membres de la caisse des écoles.

Les Représentants de Parents souhaiteraient qu'il soit retrouvé pour être redistribué aux associations, aux écoles et ils demandent à ce que Monsieur JOFFROY soit alerté à ce sujet, en sa qualité de président de la caisse des écoles.

- sur le projet de la nouvelle école : où en est le projet, quelles en sont les prochaines étapes ?

Madame AMIOT indique qu'une synthèse de la réflexion menée par un groupe de travail a été effectuée, que le cahier des charges va être prochainement constitué, avec une consultation du PNR. Une prochaine réunion se tiendra le 25 mars.

Les Représentants de Parents soulignent qu'aucun d'eux ne fait partie de ce groupe de travail et demandent à y participer, requête notée par Madame AMIOT.

*Fin de séance à 20h25*

*Président(e) de séance :  
Madame SCHMIDT*

*Secrétaire de séance :  
Madame BRIGE*